



*Articles R2123-1 1° et R2113-4 du Code de la Commande Publique*

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **1. Organisateur :**

#### **Commune de Pineuilh**

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire  
67, Avenue Jean Raymond Guyon – 33220 PINEUILH  
Tél : 05.57.46.03.07 – Mail : [mairie@pineuilh.fr](mailto:mairie@pineuilh.fr)

### **2. Objet du marché :**

#### **Création parking ouest école primaire**

Type de marché de travaux : Exécution.  
Description des travaux : voirie et réseaux divers

### **3. Caractéristiques principales :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées  
Le marché ne comporte pas de variantes à l'initiative de l'acheteur

### **4. Décomposition en tranches et en lot**

Le marché n'est pas alloti.  
Le marché est décomposé en tranche :  
- Tranche ferme  
- Tranche optionnelle

### **5. Conditions relatives au marché :**

Marché attribué à un fournisseur unique ou groupement solidaire.

### **6. Conditions de participation :**

Les références requises relatives à la situation juridique, à la capacité économique et financière, à la capacité technique, aux références professionnelles sont énoncées dans le règlement de la consultation.

### **7. Insertion par l'activité économique :**

Le marché ne comporte pas de clause d'insertion sociale.

### **8. Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

#### **Critère d'attribution Coefficient**

Le prix des prestations 40 %  
La valeur technique 60 %

### **9. Négociations éventuelles, fin de la procédure :**

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur pourra engager une négociation avec les candidats les mieux placés. Il se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

L'objet de la négociation peut porter sur les points suivants : le contenu de l'acte d'engagement (prix), le contenu de la décomposition du prix forfaitaire (sous-détails de prix, quantités), le contenu du bordereau des prix unitaires, le contenu du détail estimatif, le contenu du CCAP, le contenu du mémoire technique, le contenu du CCTP, les précisions ou les compléments ou les régularisations à apporter aux offres, effectuer des corrections quant à des erreurs de calcul dans les offres.

Les négociations peuvent s'effectuer par écrit (courrier dématérialisé) ou lors de réunions éventuelles.

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur mettra fin à la négociation dès lors que les offres seront déclarées définitives. Dès lors, les offres définitives seront analysées et classées selon les mêmes critères que ceux mentionnés ci-dessus et selon des modalités identiques.

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse.

### **10. Procédure :**

Type de procédure : procédure adaptée

**11. Conditions de délai :**

- Délai de préparation maximum : 2 semaines
- Délai d'exécution maximum Tranche ferme : 10 semaines
- Délai d'exécution maximum Tranche optionnelle : 10 semaines

**12. Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront faire parvenir leur demande via la plate-forme de dématérialisation accessible par <https://demat-ampa.fr/> et au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres. Les réponses seront apportées dans les meilleurs délais via la même plate-forme. Tous les candidats ayant téléchargé le DCE en seront informés.

**13. Adresse auprès de laquelle les dossiers peuvent être retirés :** <https://demat-ampa.fr/>

**14. Date limite de réception des offres : lundi 5 juillet 2021 avant 12h00**

Offre dématérialisée uniquement sur le site : <https://demat-ampa.fr/>